ACHIL ACEPP

Exercice clos le 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

ACHIL ACEPP

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 111 rue du Rempart – 37000 TOURS

SIREN 400 907 283

_____

SOMMAIRE

	Pages
Rapport sur les comptes annuels	1 – 3
Comptes annuels	4 à 23

ACHIL ACEPP

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 111 rue du Rempart – 37000 TOURS

SIREN 400 907 283

_____

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

_____

A l'Assemblée Générale de l'association ACHIL ACEPP,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACHIL ACEPP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

AUREO - SAS au capital de 48 825 €
Société d'Expertise - Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre du Centre Val de Loire
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et du Centre
Siège social : 56 avenue Marcel Dassault - 37200 TOURS • Tél. 02 47 64 36 00 • www.aureo.fr • RCS Tours 410 473 177

III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours, le 03 juin 2024



AURĒO
Commissaire aux comptes
Représentée par Charlotte CLARYS

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	5 400	5 068	332	1 032
	Autres immobilisations incorporelles (1)	6 100	6 100		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	12 434		12 434	12 434
	Constructions	121 639	34 303	87 336	92 751
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	6 971	4 792	2 179	2 248
	Autres immobilisations corporelles	103 314	55 654	47 660	55 215
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 840		1 840	1 840
	TOTAL (I)	**257 698**	**105 917**	**151 781**	**165 521**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	110 908	6 591	104 317	71 257
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	328 070		328 070	255 085
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	153		153	153
	DISPONIBILITES	7 739		7 739	60 044
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	12 421		12 421	12 204
	TOTAL (II)	**459 290**	**6 591**	**452 699**	**398 743**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**716 988**	**112 508**	**604 480**	**564 263**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 840	1 840
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	180 455	216 699
	Excédent ou déficit de l'exercice	**(15 672)**	**(36 243)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**164 783**	**180 455**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	56 909	63 464
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**56 909**	**63 464**
	Total des fonds propres	**221 692**	**243 919**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	60 337	49 654
	Total des provisions	**60 337**	**49 654**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	45 763	63 265
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 427	42 314
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	207 339	159 229
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 922	5 882
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**322 451**	**270 690**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**604 480**	**564 263**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(15 672,17)	(36 243,20)
(1) Dont à moins d'un an	286 546	225 357
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	381	186

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 483	1 974
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	1 871 440	1 512 574
	dont parrainages	601 136	523 326
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	53 599	96 268
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	115 777	140 239
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	110	60
	Total des produits d'exploitation	**2 042 408**	**1 751 113**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	75 332	67 414
	Autres achats et charges externes	271 785	225 843
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	94 190	79 586
	Salaires et traitements	1 283 762	1 132 584
	Charges sociales	305 088	272 473
	Dotation aux amortissements et dépréciations	25 070	18 115
	Dotation aux provisions	10 683	
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	195	361
	Total des charges d'exploitation	**2 066 105**	**1 796 376**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(23 696)**	**(45 263)**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(23 696)**	**(45 263)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	168	22
	Total des produits financiers	**168**	**22**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	932	1 069
	Total des charges financières	**932**	**1 069**
	RESULTAT FINANCIER	**(764)**	**(1 048)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(24 460)**	**(46 310)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	5 950 6 555	3 543 6 555
	Total des produits exceptionnels	**12 505**	**10 098**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 717	31
	Total des charges exceptionnelles	**3 717**	**31**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**8 788**	**10 067**
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**2 055 081** **2 070 754**	**1 761 233** **1 797 476**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(15 672)**	**(36 243)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

VALEXCO
Partenaire d'avenir
Expertise comptable - Fiscalité
Audit - Gestion sociale - Juridique

Annexe

Ass. ACHIL 37

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2018-06 relatif au PCG).

Le bilan de l'exercice présente un total de **604 480** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 055 081** euros et un total **charges** de **2 070 754** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-15 672** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Le principe de continuité d'exploitation est attaché au postulat d'un soutien sans faille des financeurs pour l'exercice 2023. A défaut, le principe de continuité d'exploitation pourrait être remis en cause.
Néanmoins, les comptes annuels sont établis selon le principe de la continuité d'exploitation et aucun des ajustements qui pourraient s'avérer nécessaire si l'association n'était plus en mesure de poursuivre son activité n'a été constaté

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant de la nouvelle norme nationale pour le secteur non lucratif, la norme ANC 2018-06.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements retraite

Le montant des engagements contractés par l'entreprise à la clôture de son exercice comptable vis-à vis de ses salariés, au titre des indemnités de fin de carrière s'élève à 60 337 €.

Les hypothèses actuarielles relative à l'engagement de retraite ayant servies à ce calcul sont les suivantes:
- Le taux d'actualisation de 3.17%
- Le taux de progression des salaires de 0.02%
- L'âge de départ à la retraite fixé à 63 ans.

Le traitement comptable de ces indemnités est constaté sous forme de provision.

Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Concessions de service

Par délibération en date du 26 novembre 2019, la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire a confié à l'association ACHIL pour une durée de 5 ans, la gestion des structures d'accueil collectif de la petite enfance citée ci dessous:
- lot 1 : Multi Acceuil d'Ambillou
- lot 3 : Multi Acceuil de Souvigné

Règles et Méthodes Comptables

- lot 4 : Multi Acceuil de Cinq Mars la Pile
- lot 5 : Micro crèche de Hommes

Pour rappel, dans le cadre Concession de service public avec la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire, les frais de gestion et de paie sont valorisés.

Les frais de gestion ont été valorisé pour un montant de 38 326.12 €. Ce montant a été déterminé à partir des frais de généraux restants dus par le siège - une quote part de frais a été réparti sur les créches sur lesquelles portent le contrat de concession.

Les dites charges sont compensées par un transfert de charges.

La contribution financière est versée chaque année sur la base du compte prévisionnel d'exploitation. Cette contribution sera réévaluée annuellement en fonction des résultats des strcutures d'acceuil collectif concerné, dans la limite de l'équilibre budgétaire de ces structures et le respect de l'engagement contractuel.

Deux premiers versements ont été effectués en 2023 pour un total de 445 304.93 euros.

Les structures d'acceuil concernées présentant un résultat hors comptabilisation de la concession de 570 762.61 de euros au 31/12/2023, une provision de 125 457.68 euros a été comptabilisée en autres créances. Ce montant fera l'objet d'un complément sur le prochain versement de l'année 2024.

Pour rappel, le complément de 2022 à recevoir d'un montant de 55 102.28 euros a fait l'objet d'un versement en date du 06/09/2023.

Concours publics et subventions

L'association a bénéficié des subventions et concours publics suivants sur l'exercice :

Une subvention de 21 000 euros a été accordée le 21/05/2021 par la région Centre Val de Loire dans le cadre de l'aide CAP ASSO. Cette aide a été attribuée pour 3 année; la quote part de l'année 2023 est de 7 000€.

Une subvention exceptionnelle de 1 000€, a été accordée le 18/12/2023 par la commission Européenne.

La Commission permanente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire, a décidé de reconduire la convention de partenariat avec l' association pour l'année 2023 et d'attribuer une subvention annuelle

Règles et Méthodes Comptables

de 14 000 €. la totalité perçu le 27/10/2023.

La CAF a indemnisé l'association à hauteur de 601 136.20 euros sur l'exercice dans le cadre de la prestation de service unique, deux acomptes ont été versés avant le 31/12/2023 pour un total de 416 594.23 euros.

L'objet social d'Achil :

Cette association a pour but :
- de promouvoir et de soutenir les structures parentales et associatives, gestionnaires de lieu d'accueil petite enfance, Multi-accueil, CLSH et RAM
- d'être gestionnaire de lieux d'accueil petite enfance, Multi-accueil, RAM, périscolaire et CLSH
- de promouvoir et de soutenir l'action des parents au sein de ces structures d'accueil, la collaboration parents-professionnels dans ces mêmes structures, et d'être le partenaire privilégié de différentes institutions.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/202
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	14 288				2 788	11 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**14 288**				**2 788**	**11 500**
CORPORELLES	Terrains	12 434					12 434
	Constructions sur sol propre	121 639					121 639
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 497		671		1 198	6 971
	Instal., agencement, aménagement divers	85 673					85 673
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 258		4 383			17 641
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**240 501**		**5 055**		**1 198**	**244 358**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 840					1 840
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 840**					**1 840**
	TOTAL	**256 629**		**5 055**		**3 986**	**257 698**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	13 256	700	2 788	11 168
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**13 256**	**700**	**2 788**	**11 168**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	28 888	5 415		34 303
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 249	741	1 198	4 792
	Autres instal., agencement, aménagement divers	37 360	8 666		46 026
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	6 356	3 272		9 628
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**77 853**	**18 094**	**1 198**	**94 749**
	TOTAL	**91 109**	**18 794**	**3 986**	**105 917**

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	49 654	10 683		60 337
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**49 654**	**10 683**		**60 337**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	316	6 276		6 591
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**316**	**6 276**		**6 591**
	TOTAL GENERAL	**49 970**	**16 959**		**66 928**
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		16 959		
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 840	1 840	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	6 507	6 507	
	Autres créances clients, usagers	104 400	104 400	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	26	26	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 047	4 047	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	321 473	321 473	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	2 524	2 524	
	Charges constatées d'avance	12 421	12 421	
	TOTAL DES CREANCES	**453 238**	**453 238**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	381	381		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	45 383	9 477	35 905	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	65 427	65 427		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	105 561	105 561		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 749	83 749		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 030	18 030		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	3 922	3 922		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**322 451**	**286 546**	**35 905**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 683			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	216 699	(36 243)			180 455
Excédent ou déficit de l'exercice	(36 243)	36 243		15 672	(15 672)
Situation nette	**180 455**			**15 672**	**164 783**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	63 464			6 555	56 909
Provisions réglementées					
TOTAL	**243 919**			**22 227**	**221 692**

Les subventions d'investissements concernent l'ouverture d'une micro crèche aux Hermites, elles s'élèvent à 78 759€ et ont été octroyées par la Région Pays de Loire, la MSA, la Commune de Ferrières, la Commune des Hermites, la Communauté de Communes Pays de Racan et la Communauté de Communes de Château Renault. Cette subvention est reprise à la hauteur de la dotation des immobilisations concernées

Variation des Fonds Reportés

	Fonds reportés clôture 31/12/2023	Report	Utilisation	Fonds reportés clôture 31/12/2023
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
TOTAL				

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédi à des projets sans dépense cours des deu derniers exerci
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires			
	Employés		28	
	Ouvriers			
	TOTAL		**31**	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	5 800	5 673	00,0	00,0				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	**5 800**	**5 673**	**100,00**	**100,00**				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	**5 800**	**5 673**	**100,00**	**100,00**				